
FORMATION

Thème : CQP «MONITEUR DE TENNIS DE TABLE » (Certificat de Qualification Professionnelle)

Public visé :

Cadres techniques et éducateurs bénévoles. Le titulaire du CQP « moniteur de tennis de table » peut intervenir au maximum 360 heures par an pour une activité d'animation rémunérée.

Contenu :

La formation est composée :

- D'une formation spécifique
- D'une formation tutorée en situation professionnelle

Durée de la formation :

35 heures pour la formation spécifique

35 heures pour la formation en situation

Prérequis :

- Avoir 18 ans à la date limite d'inscription
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table datant de moins de 3 ans ou une licence sportive en tennis de table en cours de validité
- Etre Entraîneur Fédéral
- Etre titulaire du PSC1 (ou diplôme équivalent)

Objectifs de la formation :

- Devenir Animateur de tennis de table pour différents publics
- Acquérir des connaissances et rechercher une compétence professionnelle nécessaire à l'animation de séances collectives en tennis de table
- Etre capable d'encadrer en sécurité des séances d'initiation collectives et d'entraînement en tennis de table jusqu'au niveau de compétition départemental

Soit :

- Gérer le moment qui précède et qui suit la séance en veillant à la sécurité des pratiquants
- Organiser des situations dans le temps et dans l'espace adaptées aux spécificités de l'activité et aux attentes des publics

Pôle Formation

- Mettre en œuvre des situations d'apprentissage et adapter son intervention au regard de la séance et du cycle de séances
- Expliciter et démontrer les exercices et gestes techniques
- Accompagner les pongistes dans leur progression technique
- Développer l'éthique et les valeurs de l'activité
- Respecter la réglementation fédérale (règlement technique – arbitrage)
- Vérifier la sécurité des pratiquants pendant la pratique au regard de critères établis
- Aider les pratiquants à s'engager vers des évènements
- Aider les pratiquants à vivre l'évènement (animer, accompagner, conseiller)
- Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants
- S'intégrer dans sa structure et participer à son fonctionnement
- Autoévaluer ses interventions
- Rendre compte des actions menées auprès des responsables
- Entretenir le matériel
- Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale
- Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes

Intervenants : Membres du collectif technique régional

Modalité de validation :

- CQP délivré par la branche du sport via le jury
- Dossier de validation à transmettre à la FFTT
- Possibilité d'obtenir le titre par VAE

Pour tout renseignement sur l'éligibilité et la constitution d'un dossier AFDAS (OPCO), n'hésitez pas à contacter Olivier SKENADJI au 06.32.30.93.95 ou skenadji.olivier@gmail.com